

Déclaration Préalable

F3SCT du 23 mai 2024

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur Général de la Police Nationale

Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration,

Mesdames et Messieurs les représentants du personnel,

Chers collègues,

Nos premières pensées iront d'abord vers nos collègues gendarmes qui ont payé de leur vie leur engagement au service de la Nation et de la défense des populations en Nouvelle-Calédonie, de leurs camarades et de leurs familles.

Nous vous demanderons d'ailleurs, qu'à l'issue de cette déclaration ou immédiatement après l'ensemble des éventuelles déclarations liminaires, une minute de silence soit observée en leur mémoire.

Passées ces premières pensées, nous ne pouvons qu'apporter tout notre soutien et féliciter l'ensemble des personnels qui se sont trouvés et se trouvent dans des situations difficiles lors de ces événements.

La disponibilité des fonctionnaires sur place comme celle de ceux partis en renfort depuis les premières heures démontre, une fois encore, l'état d'implication des agents du Ministère de l'Intérieur.

Cet engagement supplémentaire ne fait que s'ajouter à un volume d'emplois et d'engagement déjà conséquent aggravant ainsi l'état de fatigue des agents.

Notre formation spécialisée ne peut ignorer cet état de fait et doit réellement s'engager à améliorer de façon drastique les conditions de travail des agents afin que leur seul impératif puisse se trouver dans la préservation de la sureté dans les missions qui leurs sont dévolues.

En effet, comment avoir une réelle efficacité sur le terrain si l'impératif de l'amélioration des conditions de travail autour des missions n'est pas complètement appréhendé par une partie de notre hiérarchie ?

En plein parcours de la flamme olympique,

A moins de 15 jours des commémorations du débarquement de Normandie,

A 38 jours du départ du Tour de France cycliste,

A moins de 2 mois des divers événements du 14 juillet qui vont se concentrer sur Paris,

A 65 jours des débuts des Jeux olympiques de Paris 2024,

Nos collègues n'ont toujours pas tous les éléments qui permettraient de les rassurer.

Nous espérons que notre instance d'aujourd'hui, que vous avez voulu « spécial JOP », pourra venir compléter les différentes informations.

Nous n'hésiterons pas à énumérer les questionnements en attendant de votre part des réponses précises.

Certaines de ces améliorations sur les conditions de travail ne peuvent plus attendre et doivent être mises en place dès aujourd'hui sur ces grands événements d'envergure afin de pouvoir atténuer l'état de fatigue de nos collègues.

Pour en revenir à l'objet de cette instance et donc à deux mois de la cérémonie d'ouverture, vos services ne pourront nous faire croire, ou alors cela serait grave, que 90 % des réponses aux problématiques des conditions de travail ne soient pas encore validées.

C'est pourquoi nous demandons dans un premier temps que les divers conseillers de prévention soient interrogés préalablement afin de compléter les perspectives liées à la charge missionnelle par un volet lié à l'amélioration des conditions de travail et, ensuite, systématiquement employés lors des événements.

Les sujets de la restauration, des hébergements, des repos, de l'appréhension des conditions climatiques, des problèmes de commodités, parfois les trajets, le ménage journalier dans les structures utilisées de façons continues, etc...; doivent être anticipés avant les festivités en prévention et non pas en réaction de sollicitations des personnels ou de leurs représentants que nous sommes.

Comment peut-on concevoir que les agents ne sachent toujours pas qui sera employés, quand ils partiront et avec quels moyens ?

Ces éléments, à charge des zones, ne sont toujours pas donnés aux agents les laissant ainsi dans l'expectative.

L'arrivée de la flamme à Marseille a permis d'effectuer un «RETEX» afin de se rendre compte si les conditions des agents étaient en adéquation avec les demandes basiques de ceux-ci lors de grands événements.

Nous vous l'avons demandé et nous attendons vos retours aujourd'hui.

Nous n'hésiterons pas, non plus, à vous indiquer les réalités afin que les prochaines semaines puissent permettre de corriger les problématiques rencontrées.

Nous pouvons vous assurer que dès aujourd'hui, sur tous les grands événements et sur tous les territoires, nos délégués de terrain feront attention à ces situations, et nous n'hésiterons pas, le cas échéant à vous saisir Monsieur le Directeur.

Cette prise en compte permettra, nous l'espérons, de contenir, de manière maîtrisée, une fatigue des personnels afin de ne pas connaître un contrecoup en fin d'année en raison de l'épuisement des effectifs.

Nous vous demandons, d'ores et déjà, qu'un retour d'expérience sur cet été particulier au vu du nombre de festivités soit fait et présenté à la formation spécialisée qui ne pourra manquer de se tenir à l'issu des JOP.

Monsieur le président, comme vous le voyez, les résultats de notre instance de ce jour sont attendus par nos collègues et que des positionnements forts de votre part sur les conditions de travail soient pris en adéquation avec l'accumulation de ces événements que nous n'avons pas connus depuis longtemps dans notre ministère.

UNITÉ sera à tous les niveaux être un interlocuteur attentif et scrupuleux afin que nos collègues puissent effectuer leurs missions dans les meilleures conditions de travail possibles.

UNITÉ souhaite que cette déclaration soit annexée au procès-verbal de cette instance.

La délégation **UNITÉ**